

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 février 2024

---

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU  
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° AE17

présenté par

Mme Mélin, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot, Mme Hamelet,  
M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Menache, M. Pfeffer et M. Allisio

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 38, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant que la Commission européenne a conclu un accord gazier avec l'Azerbaïdjan en 2022 afin de diversifier ses approvisionnements à la suite du conflit russo-ukrainien, que ces importations sont passées de 2 % à 3 % du total des importations gazières européennes, et que ce contrat a rapporté 15,6 milliards d'euros à l'Azerbaïdjan ; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'un des résultats indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 est le changement de stratégie énergétique de l'Union européenne (UE). Dans un effort pour diminuer sa dépendance au gaz russe et pour diversifier ses sources d'approvisionnement, l'UE a conclu, en juillet 2022, un accord sur le gaz avec l'Azerbaïdjan. Cet accord vise à ce que ce pays, située à la frontière de l'Europe et de l'Asie, augmente ses exportations de gaz vers l'UE, avec pour objectif de les doubler d'ici 2027. Cela représenterait au moins 20 milliards de mètres cubes annuellement (par rapport aux 8 milliards en 2021), en remplacement partiel des livraisons de gaz russes qui représentaient auparavant environ 45 % des importations de gaz de l'Europe.